

Rapport annuel

↳ 2022

2022, une année tout sauf ordinaire





« À titre personnel, l'année 2022 a été déterminante. En effet, il s'agissait de ma première année complète en tant que directrice générale d'Actiris. Néanmoins, cette année a également été très importante pour Actiris en tant qu'organisation. Premièrement, c'est en 2022 que nous avons élaboré notre nouveau Contrat de gestion, qui sera notre feuille de route de 2023 à 2027. Ce Contrat de gestion précise les objectifs et engagements d'Actiris, nous guidant vers une Région encore plus active et inclusive.

L'année 2022 a aussi été marqué par la guerre en Ukraine. L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices d'Actiris a fait preuve de résilience et de bienveillance. Notre capacité d'adaptation nous a permis de nous organiser pour accueillir, informer et soutenir les bénéficiaires de la protection temporaire ukrainiens dans les meilleures conditions.

Il est également important de constater que 2022 fut une année record pour le marché de l'emploi bruxellois : tant le taux d'activité que le nombre d'offres d'emploi atteignent un niveau record. Bien que les défis soient encore nombreux, ces chiffres positifs soulignent les efforts faits par l'ensemble des collaborateurs d'Actiris. »

Cristina Amboldi,
directrice générale



« L'année 2022 a été favorable pour le marché de l'emploi bruxellois. Je souhaite aussi mettre l'accent sur les grands efforts faits par toutes les équipes d'Actiris pour améliorer la mobilité interrégionale. De plus en plus de travailleurs franchissent les frontières régionales.

L'année écoulée est caractérisée par des chiffres révélateurs, continuellement en hausse par rapport aux années précédentes : 50 % des emplois bruxellois sont occupés par des Flamands ou des Wallons et presque 80.000 bruxellois font la navette vers la Flandre et la Wallonie. Ce sont des nombres impressionnants, mais ne nous arrêtons pas là ! La périphérie flamande, « le Rand », offre un éventail de possibilités pour les chercheurs d'emploi bruxellois.

C'est pour cette raison qu'Actiris vise à faciliter l'embauche interrégionale et à refléter dans ses actions la volonté politique bruxello-flamande d'augmenter la mobilité entre Bruxelles et la Flandre. En s'engageant pour augmenter le taux de navetteurs avec l'aide des collaborateurs talentueux d'Actiris, nous pourrons encore mieux soutenir les chercheurs d'emploi bruxellois. »

Caroline Mancel,
directrice générale adjointe

Table des matières

L'emploi bruxellois	6
Actiris en bref	10
Au service des chercheurs d'emploi	12
Le contrôle de la disponibilité	15
Au service des employeurs	18
Actiris et ses partenaires	21
Les études de view.brussels	24
La diversité bruxelloise	27
Le budget	30

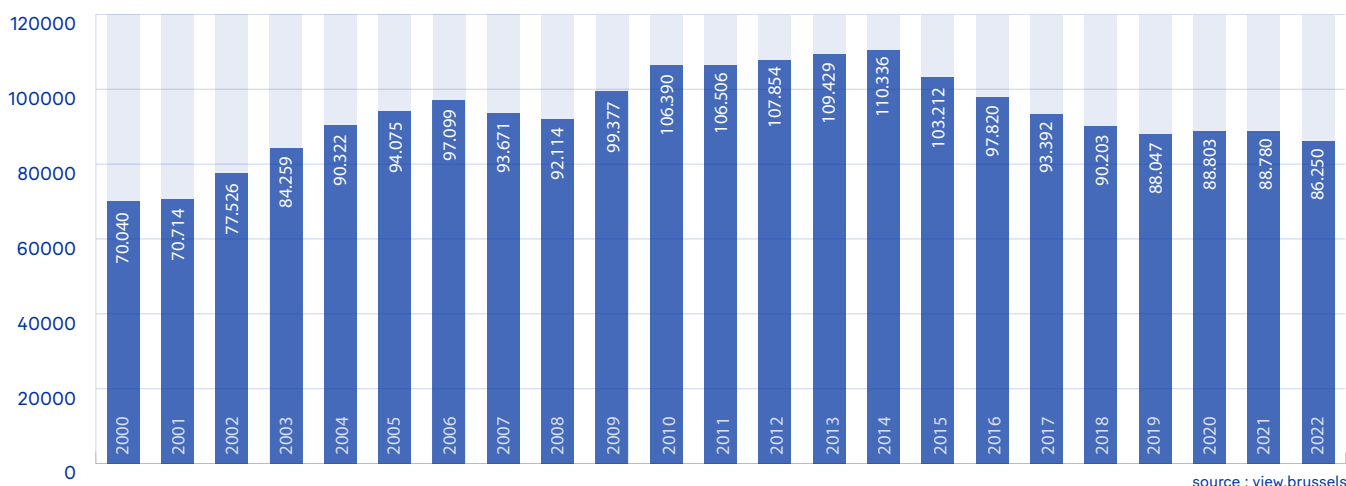
L'emploi bruxellois



En 2022, le nombre de chercheurs d'emploi bruxellois a atteint son niveau le plus bas depuis 2003

En 2022, la Région bruxelloise comptait 86.250 chercheurs d'emploi en moyenne annuelle, une diminution de 2,9% par rapport à 2021 et une baisse de 2,0% par rapport à 2019, année pré-Covid. Fin décembre 2022, la Région Bruxelles-Capitale comptait 87.075 chercheurs d'emploi. C'est 220 personnes de moins qu'en décembre 2021, soit une diminution de 0,3%.

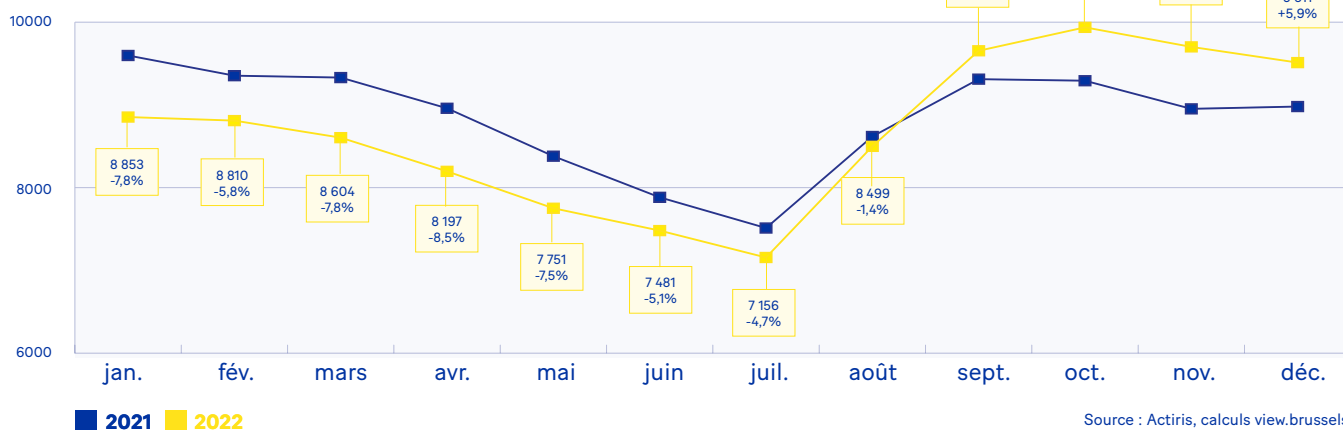
ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS EN MOYENNE ANNUELLE RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE : 2000 - 2022



Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi augmente

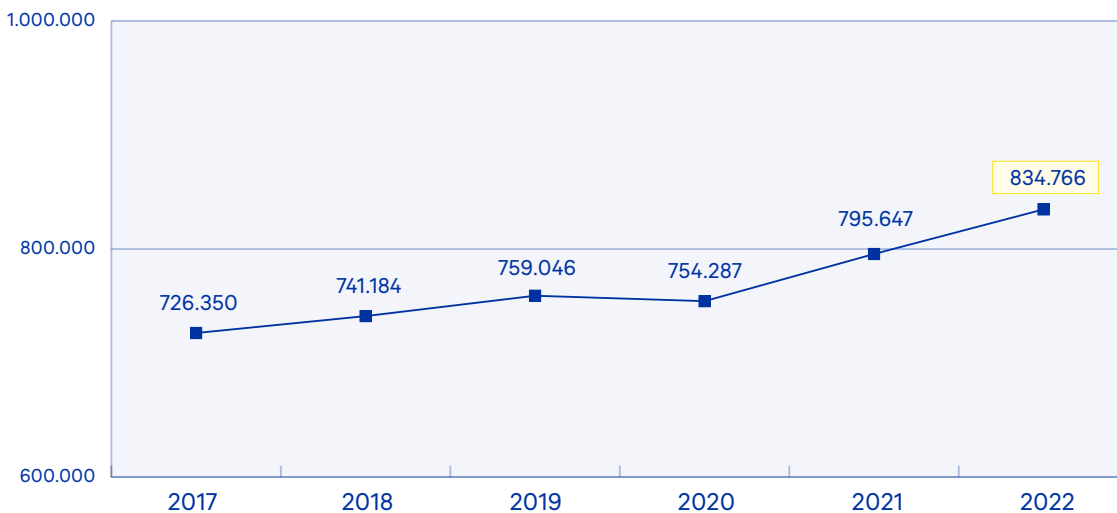
En 2022, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a augmenté pour la première fois en huit ans. En effet, en début d'année les chiffres du chômage indiquaient une diminution annuelle de 7,8% tandis qu'en fin d'année, Actiris constatait une hausse de 5,9% comparé à la même période en 2021. Fin janvier 2022, la Région de Bruxelles-Capitale comptait 8.853 jeunes chercheurs d'emploi pour 9.511 en fin décembre 2022. Lors de crises, comme celles de l'énergie couplée à la forte inflation connue en 2022, les jeunes sont souvent les premières victimes en matière d'emploi.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOIS INOCCUPÉS < 25 ANS - 2021-2022



Nombre d'emplois en Région bruxelloise

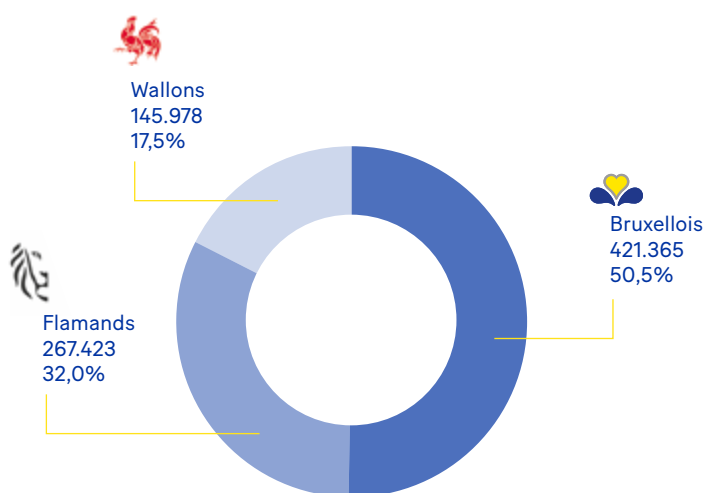
Le nombre d'emplois en Région bruxelloise a connu une forte croissance. La crise sanitaire a entraîné une perte de presque 5.000 emplois en 2020, mais celle-ci a été plus que comblée en 2021 et en 2022. En 2022, 39.119 emplois ont été créés en Région bruxelloise, ce qui porte le nombre total à 835.000.



Source : Statbel (EFT), SPF Economie: calculs view.brussels.

Qui travaille à Bruxelles ?

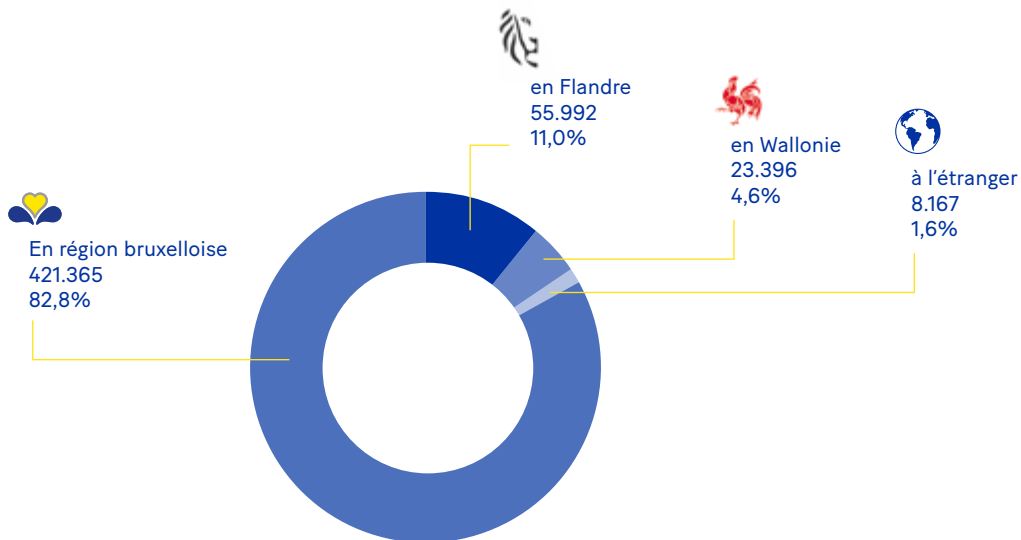
Au total, 267.000 Flamands (+3,2%) ainsi que 146.000 Wallons (+1,5%) travaillent à Bruxelles. Le nombre de navetteurs qui travaillent à Bruxelles est légèrement plus bas que le nombre de Bruxellois : 49,5% (413.000) des emplois en Région bruxelloise sont occupés par des Flamands ou des Wallons contre 50,5% par des Bruxellois (421.000). La généralisation du télétravail est une hypothèse qui pourrait expliquer ce phénomène. Depuis le début de la pandémie, travailler dans une autre Région n'implique plus forcément de faire la navette tous les jours.



Source : Statbel (EFT), SPF Economie: calculs view.brussels.

Où travaillent les Bruxellois ?

Le nombre de Bruxellois travaillant en Flandre et en Wallonie est resté quasiment identique entre 2021 et 2022, avec respectivement une baisse de 0,1% et 0,2%. Cependant, moins de Bruxellois travaillent à l'étranger : 8.167 Bruxellois travaillent à l'étranger, contre 9.985 en 2021.

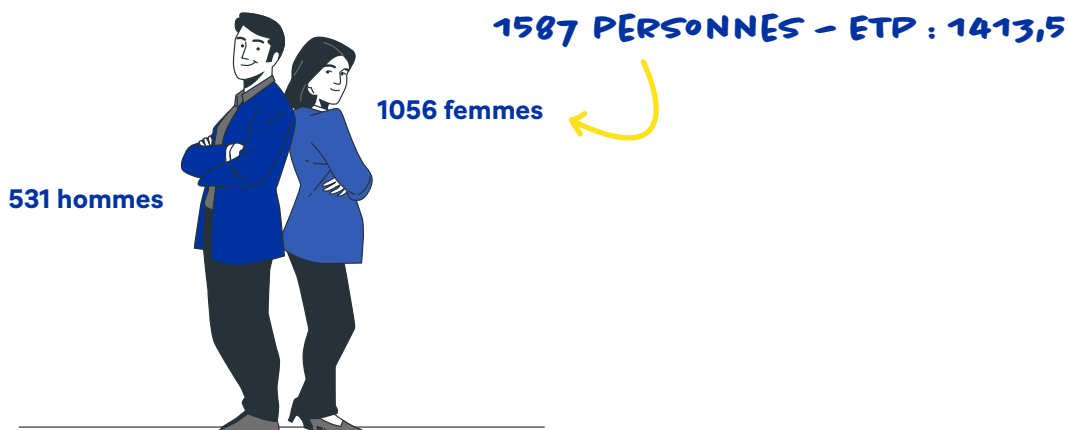


Source : Statbel (EFT), SPF Economie; calculs view.brussels.

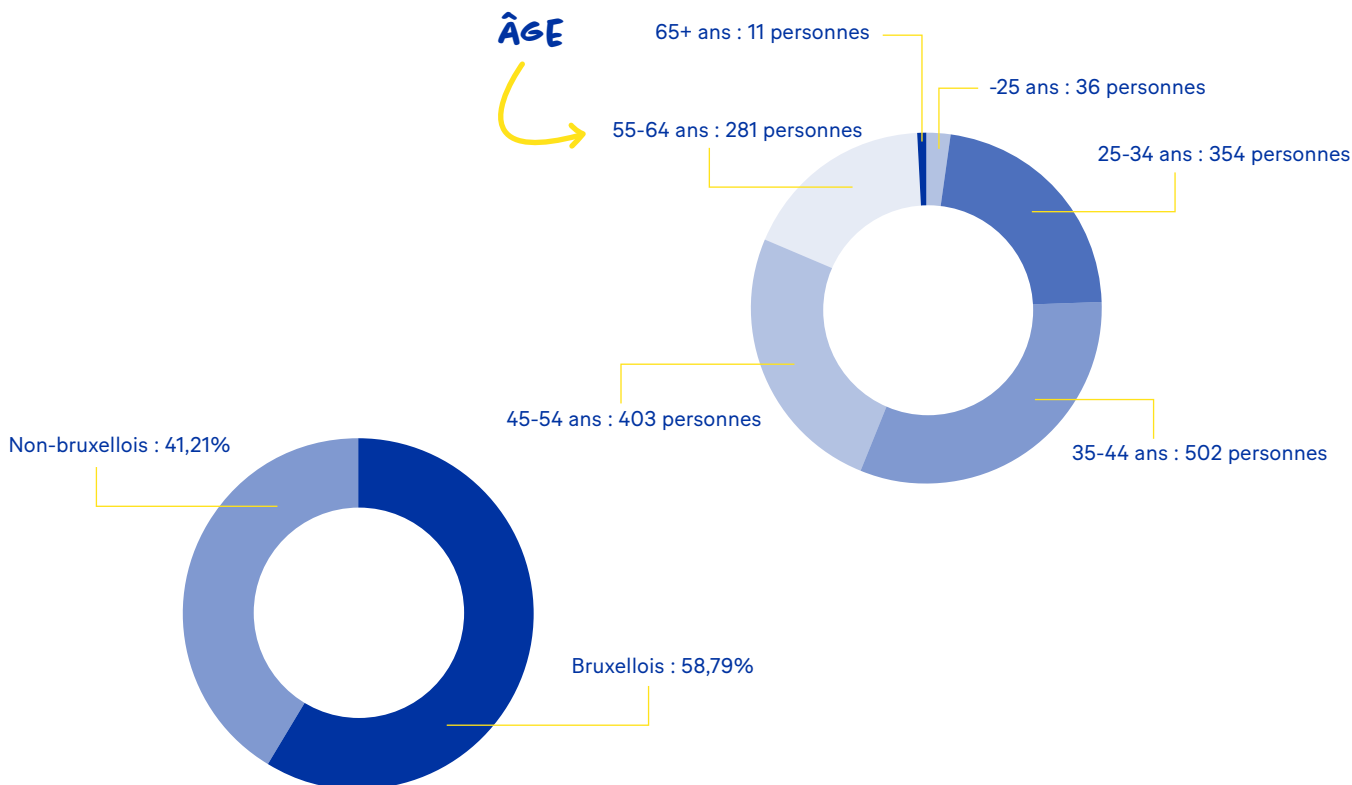
Actiris en bref



Nombre de collaborateurs chez Actiris au 31/12/2022 :



De tous les managers au sein d'Actiris, 61% se définissent comme étant des femmes et 39% des hommes.



Le nombre de collaborateurs d'Actiris ayant un handicap reconnu augmente sensiblement ces dernières années. En 2022, 31 personnes ayant un handicap reconnu travaillaient chez Actiris, soit 1,95%.

Actiris a pour ambition d'être un réel modèle de diversité. En reflétant la diversité de la société en interne, Actiris peut ainsi mieux répondre aux besoins du marché du travail. Actiris croit fermement que la diversité est une valeur ajoutée dans l'exécution de ses activités principales.

Actiris Academy

Actiris offre à ses collaborateurs la possibilité de suivre jusqu'à 11 jours de formation par an, et ce, dans différents domaines : langues, informatique, communication, bien-être, diversité, législation, gestion de projet...

Ainsi, les collaborateurs d'Actiris peuvent continuer à développer leurs compétences et en acquérir de nouvelles en fonction de leurs besoins et des besoins de l'organisme.

Au service des chercheurs d'emploi





L'aide aux chercheurs d'emploi :

Notre contact center joue un rôle essentiel pour maintenir le lien avec les chercheurs d'emploi bruxellois.

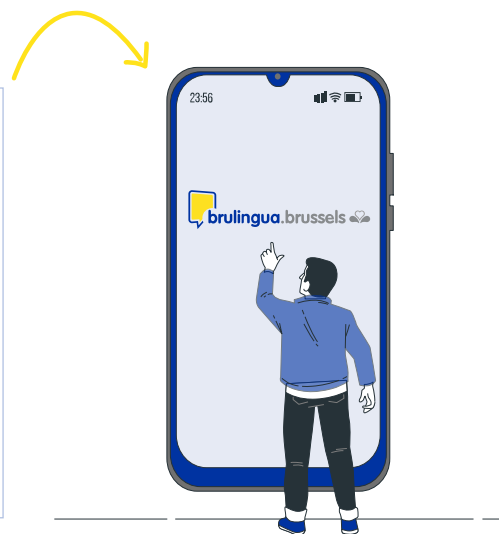
- 325.421 appels reçus
- temps d'attente moyen : 51sec
- nombre de mails traités : 16.060
- 77.667 personnes reçues dans les antennes d'Actiris

La plateforme de langues en ligne Brulingua

La plateforme de langues en ligne Brulingua permet aux Bruxellois d'apprendre gratuitement 24 langues dont le néerlandais, l'anglais, le français et l'allemand. Depuis 2020, cette plateforme existe également en application mobile.

Le nombre de nouveaux apprenants inscrits sur Brulingua était de 24.597 en 2022 contre 21.650 en 2021, soit une belle progression ! En tout, la plateforme compte 28.148 apprenants actifs.

Pendant la crise ukrainienne, Brulingua a rapidement été adapté en proposant une mise à jour de l'interface en ukrainien. Ceci a permis aux personnes ukrainiennes d'utiliser Brulingua.



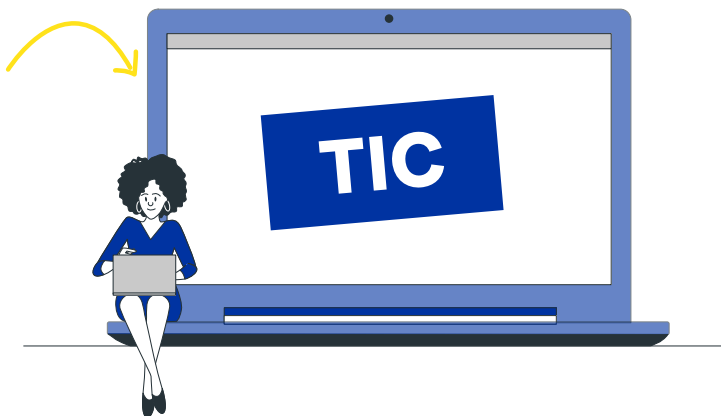
Les tests linguistiques

Les chercheurs d'emploi bruxellois ont passé 5.286 tests linguistiques pour évaluer leur niveau. 5.976 chercheurs d'emploi bruxellois ont suivi des cours de langue gratuitement grâce aux chèques langue.

Les chèques TIC et PC-skills

En 2022, nous comptons 1.678 bénéficiaires distincts de Chèques TIC.

En 2022, 1.343 personnes ont suivi des cours en ligne via le site pc-skills.brussels.





« 2022, une année de réflexion, de rédaction, de publication...
Notre nouveau Contrat de gestion est né. De nouveaux objectifs qui s'inscrivent dans la continuité se profilent à l'horizon.
Une année d'évaluation, de questions...
Nous lançons des évaluations sur la Garantie Solutions pour Tous, sur le Tout Sur Rendez-vous, etc. Le « Tout » est sur le grill. Nous nous interrogeons sur le service à distance et l'impact qu'il a eu au sortir de la crise sanitaire de ces deux dernières années.
Nous nous questionnons, mais pas seulement.
Nous questionnons les chercheurs et chercheuses d'emploi.
En plus de mesurer leur satisfaction, nous les interrogeons sur leurs besoins. La première enquête des besoins des chercheurs d'emploi est lancée, enfin !
Une année de préparation.
En vue de notre nouveau Contrat de gestion et avant d'accorder une attention plus ciblée sur les chercheurs d'emploi de longue durée, nous préparons le terrain, clôturons des projets, nous redéfinissons les périmètres de projets en cours, nous priorisons.
Nous prenons le temps avant de nous lancer dans de nouveaux défis, au risque de créer un climat d'incertitude.
Mais ne nous méprenons pas, ce moment de respiration est important et, je pense sincèrement qu'il nous permettra de faire des choix et de prendre des décisions sur des bases objectives et solides pour les 5 années à venir. A suivre, donc... »

Nathalie Hasaerts,
directrice des services aux chercheurs d'emploi

Le contrôle de la disponibilité



Évaluation des jeunes qui demandent une allocation d'insertion

Dispo J	2022	%
Positives	5.639	46%
Négatives	2.002	16%
Non-concluantes	4.640	38%
Total	12.281	100%

En 2022, Actiris a pris 12.281 décisions pour les jeunes qui demandent des allocations d'insertion. 46% des décisions étaient positives, 16% étaient négatives et 38% étaient non concluantes.

Évaluation des chercheurs d'emploi qui reçoivent une allocation

Dispo G	2022	%
Positives	5.525	26%
Négatives	1.085	5%
Non-concluantes	14.759	69%
Total	21.369	100%

En 2022, Actiris a mené 21.369 évaluations. Il s'agit d'une évaluation des étapes entreprises par les chercheurs d'emploi bénéficiant d'une allocation dans le but de trouver un emploi. Sur un total de 21.369 évaluations, 26% étaient positives, 5% négatives et 69% non concluantes.

Disponibilité passive

	2021	%
Sans suite	647	35%
Négatives	491	27%
Non-concluantes	692	38%
Total	1.830	100%

La disponibilité dite passive concerne les chercheurs d'emploi qui ne répondent pas aux convocations. Dans 35% des cas, la décision n'a pas de conséquences parce que le chercheur d'emploi a pu justifier son absence. 27 % étaient négatives et 38 % non concluantes.

La dispense de la recherche active d'emploi

7.309 personnes ont repris des études ou commencé une formation et ont donc pu profiter d'une dispense. Actiris accorde ces dispenses de disponibilité afin d'encourager les chercheurs à se former dans un emploi en demande. Nous pensons ici à l'enseignement ou à de nombreux métiers techniques.



« Juste avant le début de l'été 2022, toutes les restrictions physiques liées à la crise sanitaire ont été levées, permettant à nos services de première ligne de reprendre le travail à plein régime. Cela a progressivement mené à une augmentation du nombre de collègues au sein du service Disponibilité. L'objectif du service Disponibilité n'est pas la sanction en soi, mais après la période difficile qu'ont connu de nombreux Bruxellois pendant la pandémie, il est particulièrement important de suivre de près le comportement de recherche active des chercheurs d'emploi.

Avec son nouveau Contrat de gestion, Actiris s'engage pour l'amélioration qualitative du dossier du chercheur d'emploi. Plus le dossier est qualitatif, plus l'évaluation simple et équitable des efforts du chercheur d'emploi est efficace. Nous comptons sur un effort collectif pour encore améliorer ceci en 2023.

En 2022, le nombre de chercheurs d'emploi poursuit sa diminution, résultant en une baisse du nombre de demandes de dispenses pour faire un stage, une formation ou une reprise d'étude. La dispense reste un outil important pour permettre aux chercheurs d'emploi d'avoir le temps et la tranquillité d'esprit pour perfectionner leurs compétences. À l'heure où les compétences linguistiques et numériques sont essentielles pour l'insertion durable sur le marché du travail, la dispense liée à la formation est l'opportunité optimale pour de nombreux chercheurs d'emploi bruxellois. »

Stijn Croes,
directeur de la disponibilité des chercheurs d'emploi

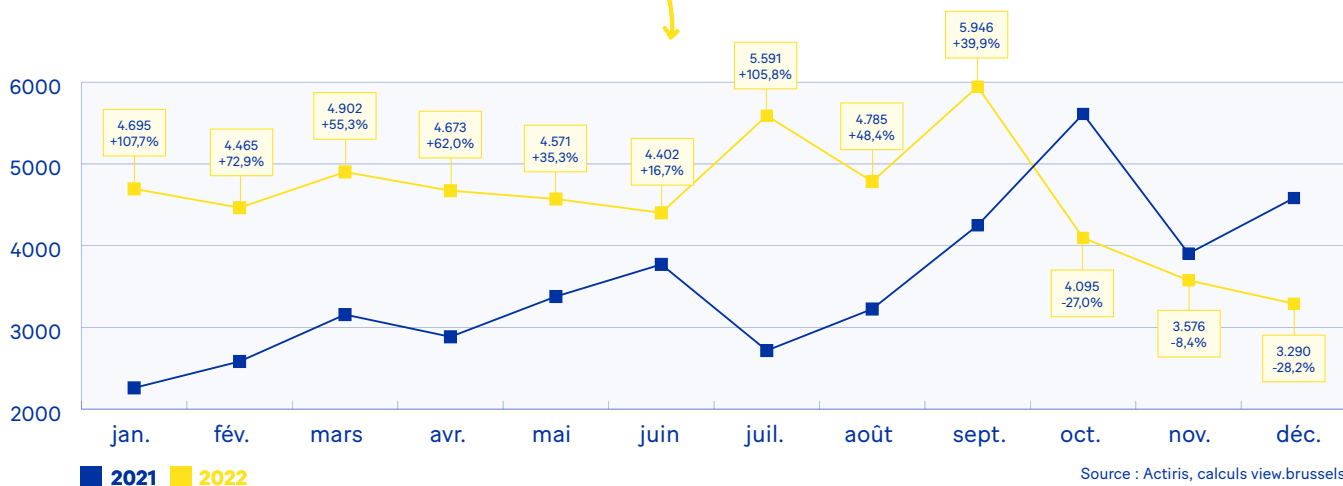
Au service des employeurs



Offres d'emploi 2022

Actiris a reçu directement 83.656 offres d'emploi en 2022, soit une augmentation de 38,9% par rapport à 2021 et de 61,7% par rapport à 2020. Cette tendance positive s'est cependant inversée en fin d'année 2022.

ÉVOLUTION DES OFFRES D'EMPLOI REÇUES DIRECTEMENT PAR ACTIRIS (À L'EXCEPTION DU TYPE INTERIM) - 2021-2022



Les conventions avec les employeurs

30 nouvelles conventions ont été conclues avec des employeurs afin de leur proposer un suivi ou un recrutement sur mesure. Cela représente un total de 473 conventions avec des employeurs bruxellois en 2022.

Le nombre d'événements et de visites d'entreprises par les consultants employeurs

Nos consultants employeurs ont répondu présent à 36 événements et visité 2344 entreprises.

Les stages First

650 jeunes ont acquis une première expérience professionnelle via un stage First.

Les chercheurs d'emplois partis à l'étranger ou en stage hors de nos frontières grâce aux services d'Actiris

94 chercheurs d'emploi ont trouvé du travail à l'étranger et 115 ont réalisé un stage professionnel en dehors de nos frontières.





« En 2022, nos collaborateurs sont revenus dans ce qui était alors la « nouvelle norme » après la crise sanitaire. La reprise du marché de l'emploi se poursuivait à un rythme soutenu : jamais autant d'employeurs bruxellois n'ont fait appel à Actiris, et jamais autant d'offres d'emploi n'ont été confiées directement à Actiris. Suite au COVID, la situation est devenue grave pour des secteurs comme la construction, l'HoReCa, la technologie et l'industrie. Les Pôles Formation Emploi sont tous opérationnels depuis une année complète et doivent répondre à ces besoins.

Vis-à-vis des employeurs, Actiris s'engage sur trois points : fournir des informations à propos de tout ce qui touche à l'emploi, offrir des services qui aident les employeurs à recruter et proposer des solutions sur mesure pour les employeurs qui s'engagent à former les chercheurs d'emploi. Afin de réaliser ces engagements, les services de la direction employeurs, en collaboration avec Bruxelles Formation et le VDAB Bruxelles, ont élaboré un plan d'action en 2022 établi sur base des besoins existants et qui nous permettra de mener une politique sectorielle plus efficace. »

Liesbeth Driesen,
directrice des services aux employeurs

Actiris et ses partenaires



Actiris a collaboré avec 200 partenaires

200 partenaires accompagnent des groupes cibles spécifiques et aident Actiris via leur expertise et des méthodes adaptées. Grâce à eux, nous pouvons proposer davantage de solutions aux chercheurs d'emploi bruxellois.

Actiris a collaboré avec 17 maisons d'emploi

Depuis sa création en 2012, le service des Coordinations Locales d'Actiris n'a cessé d'animer et de mobiliser les partenaires du dispositif composé de 17 Maisons de l'Emploi (et de la Formation) et d'autres organisations actives dans l'insertion socioprofessionnelle, telles que les CPAS, ALE et Missions Locales. Cette collaboration permet de favoriser les synergies et la cohérence des actions menées entre le local et le régional. Pour ce faire, Actiris et ses partenaires ont mis sur pied des projets locaux à destination des chercheurs d'emploi et des employeurs, des projets « synergies » et de projets pilotes innovants. Depuis 2012, plus de 220 projets ont été financés par la Région.

Focus : le projet « COMBO4YOU » :

Dans le cadre du « Programme FSE+ 2021-2027 – Volet Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale », Actiris a développé, avec ses 3 partenaires Mentorat et YouthStart, une nouvelle mesure d'accompagnement innovante pour les jeunes peu qualifiés, axée sur le mentorat, couplée à une (re)mobilisation et des formations collectives : « COMBO4YOU ».

Le programme commence par une formation collective - 8 jours étalés sur 3 semaines - qui stimule l'empowerment des jeunes en utilisant la pédagogie entrepreneuriale. A l'issue de cette formation, le jeune est remobilisé et peut démarrer son trajet de mentorat dans des conditions optimales et se concentrer sur la mise en place de son projet professionnel. Ensemble avec son/sa mentor, chaque jeune forme un binôme qui se rencontre au minimum deux fois par mois durant 6 mois. Durant la période de mentorat, les jeunes participent à des activités collectives qui visent à construire des ponts avec le monde de l'entreprise.

Durant la période de mentorat, les jeunes participent à trois demi-journées d'activités collectives qui visent à construire des ponts avec le monde de l'entreprise. Ces activités de découvertes et d'échanges permettent aux jeunes d'appréhender le monde du travail de manière plus positive. Cela permet également aux entreprises de mieux comprendre les besoins actuels des jeunes.





« Cette année 2022 a été notamment mise à profit pour élaborer, sur base de larges consultations des forces vives du marché de l'emploi, des documents programmatiques essentiels pour les années à venir. Ainsi, nous avons participé à l'élaboration du Programme FSE + 2021-2027 - volet Régional – qui a été approuvé par la Commission Européenne le 15 décembre 2022. Nous avons par ailleurs contribué à l'évaluation globale des aides à l'emploi. Elle servira de base aux réformes des mesures afin de répondre de façon plus adaptée et simplifiée aux besoins du marché de l'emploi bruxellois. Les crises se succédant, nous avons une fois de plus pu compter sur le soutien indéfectible de nos partenaires pour apporter des réponses rapides et variées aux bénéficiaires de la protection temporaire ukrainienne en termes de formation, d'interprétariat, d'équivalence de diplôme et d'insertion. Cette année a également été foisonnante en nouveaux projets de partenariat (one-stop-shop pour les primo-arrivants, Combo4you pour le mentoring des jeunes, nouveau cadre de collaboration avec les CPAS, renouvellement des mesures ARAE et accompagnement des publics spécifique). Enfin, nous fêtons nos 10 ans de coopération fructueuse au niveau local au travers des Maisons de l'Emploi. Une année 2022 riche pour l'écosystème des acteurs d'insertion et d'emploi du marché bruxellois ! »

Nathalie Descheemaeker,

directrice des partenariats et des programmes d'emploi

Les études de view.brussels



View.brussels, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation, identifie les tendances sur le marché du travail bruxellois permettant de répondre aux défis de demain. En 2022, view.brussels a publié différentes études, notamment sur l'impact de la crise sanitaire sur le marché de l'emploi.



Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale en 2021 Décembre 2022

L'année 2021 prolonge le constat d'un effet très différencié de la crise sanitaire selon les secteurs, certains d'entre eux continuant d'être durement impactés malgré la reprise économique.



Inventaire des mesures d'aide à l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale Octobre 2022

Ce document regroupe toutes les mesures d'aide à l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale. Il comporte les derniers dispositifs mis en place pendant la pandémie.



Analyse annuelle des besoins en emploi et en formation Octobre 2022

Cette première analyse annuelle des besoins en emploi et en formation alimentera le rapport « Détermination des besoins en emploi et en formation ». Elle se conclut par une synthèse des recommandations transversales, de nature plus générale ou spécifiques à un domaine particulier.



Liste des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale en 2021 Juillet 2022

Ce document propose une liste des fonctions critiques, répartis par secteur. Pour chaque fonction, la cause des tensions et la manière de détection sont indiquées.



Analyse conjointe du marché de l'emploi Actiris-VDAB Juin 2022

Cette analyse a pour objectif d'esquisser une image du marché de l'emploi bruxellois et de la périphérie flamande, en vue d'étudier la thématique de la mobilité interrégionale.



Jeunes quittant l'école - Insertion socioprofessionnelle des jeunes après leurs études Juin 2022

Cette étude apporte des réponses aux questions suivantes : Quelles études offrent les meilleures perspectives d'emploi ? Quel est le profil des jeunes sortant de l'école ? Quelles sont les opportunités sur le marché de l'emploi bruxellois en 2022 pour les sortants de l'école ?



Covid-19 - Focus services aux entreprises Mai 2022

View.brussels a entamé une série d'analyses sectorielles destinées à appréhender les conséquences de la crise du coronavirus dans les différents segments du marché du travail bruxellois. Ce focus sectoriel entend en présenter les impacts sur les services aux entreprises en Région de Bruxelles-Capitale.



Les fonctions critiques à la lumière de la crise sanitaire Mars 2022

Ce focus est complémentaire au rapport «Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale».

Il approfondit la réflexion de l'impact de la crise sanitaire sur les fonctions critiques.



Bilan & Perspectives - L'état du marché du travail bruxellois après deux ans de crise sanitaire Mars 2022

Ce document propose un bilan de l'état du marché de l'emploi depuis le début de la crise et présente ses projections pour l'année 2022.

La diversité bruxelloise

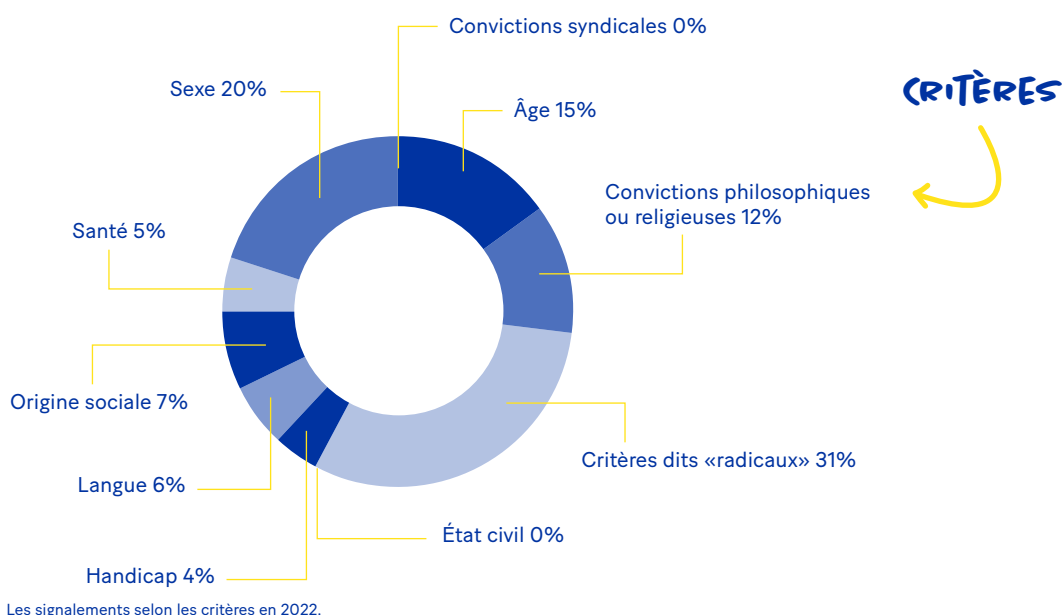


Le service anti discrimination d'Actiris

Le service anti-discrimination est l'interlocuteur des chercheurs d'emploi bruxellois qui sont victimes de discrimination à l'embauche. Le service les accompagne et les oriente vers des solutions sur mesure et est joignable via le numéro gratuit 0800 35 089, le formulaire en ligne ou sur rendez-vous à la tour Astro.

En 2022, Actiris a reçu **343 signalements** et a ouvert **257 dossiers**.

Le 31 décembre 2022, Actiris dénombrait 232 signalements faits par des femmes et 111 faits par des hommes. Les critères qui reviennent souvent sont liés aux critères dits « raciaux », plus précisément 31% de tous les signalements. Ces critères sont suivis par les critères protégés liés au sexe (20%), à l'âge (15%) et aux convictions philosophiques ou religieuses (12%).



Labels diversité

Lors de la quatorzième édition des labels diversité, **31 employeurs bruxellois** ont été récompensés pour leur démarche inclusive, un **nombre record !**

Ce label est décerné aux employeurs qui mettent en place des actions concrètes pour promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations au sein de leur entreprise. Après deux ans de mise en application de ce plan diversité, Actiris soumet l'entreprise à une évaluation. Lorsque celle-ci est positive, l'entreprise peut alors introduire une demande de label auprès de la Région. Le label est attribué par le Ministre de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale aux employeurs qui reconnaissent, respectent et valorisent les différences dans l'environnement professionnel. Le label est valable deux ans.

Depuis 2010, Actiris a déjà aidé au total **301 employeurs** à mettre sur pied un plan diversité et cela concerne **plus de 100.000 travailleurs** en Région bruxelloise.



« L'année 2022 a été marquée par l'impact et les conséquences d'une série de crises macroéconomiques successives. View.brussels est intervenu dans différents domaines pour suivre de près les évolutions et les tendances sur le marché de l'emploi bruxellois et pour les interpréter. Souvent, en temps de crise, les groupes les plus vulnérables deviennent les premières victimes sur le marché du travail, et également les plus touchées.

Le nombre de dossiers de suivi des demandeurs d'emploi discriminés à l'embauche a presque quadruplé par rapport à la période pré-covid. Il faut aussi souligner que le nombre d'entreprises que nous soutenons activement à promouvoir la diversité a augmenté de 7% dans la même période. »

Cathy Van Remoortere,
directrice Marché de l'Emploi & Inclusion

Le budget



Dépenses 2022	Budget prévu		Dépenses réalisées		Pourcentage d'exécution
Source	En EUR	%	En EUR	%	%
Frais de fonctionnement Actiris	175.625.000	22,64%	163.125.081,50	22,68%	92,88%
Chèques aux chercheurs d'emploi	8.642.000	1,11%	5.909.078,64	0,82%	68,38%
Partenariats avec d'autres intervenants du marché de l'emploi	61.604.000	7,94%	53.797.134,69	7,48%	87,33%
Conventions avec des secteurs professionnels - centres de référence	7.434.000	0,96%	5.871.590,94	0,82%	78,98%
Postes de travail subventionnés - ACS	195.404.000	25,19%	190.690.512,38	26,51%	97,59%
Placement infrascolarisés - PTP	2.871.000	0,37%	1.791.545,67	0,25%	62,40%
Emploi des jeunes - initiatives transversales	8.558.000	1,10%	7.362.656,30	1,02%	86,03%
Initiatives spécifiques en matière d'emploi	15.000	0,00%	8.770,10	0,00%	58,47%
Lutte contre la discrimination à l'embauche	987.000	0,13%	755.423,34	0,11%	76,54%
6 ^{ème} Réforme de l'Etat	241.169.000	31,09%	232.962.546,15	32,39%	96,60%
Garantie Jeunes	10.811.000	1,39%	6.535.646,83	0,91%	60,45%
Contrats d'insertion	11.563.000	1,49%	9.246.330,04	1,29%	79,96%
Réforme aide à l'emploi	4.400.000	0,57%	3.851.250,00	0,54%	87,53%
Économie sociale	30.601.000	3,95%	27.053.040,89	3,76%	88,41%
Plan de relance	12.560.000	1,62%	9.131.609,00	1,27%	72,70%
Crise Ukraine	3.417.000	0,44%	1.194.020,00	0,17%	34,94%
Total	775.661.000	100,00%	719.286.236	100%	92,73%

Recettes 2022	Budget prévu		Recettes réalisées		Pourcentage d'exécution
Source	En EUR	%	En EUR	%	%
Région de Bruxelles-Capitale	743.130.000	95,81%	725.892.014,76	95,23%	97,68%
État Fédéral	2.760.000	0,36%	2.120.100,17	0,28%	76,82%
Recettes Européennes	12.502.000	1,61%	13.237.402,83	1,74%	105,88%
Divers	17.269.000	2,23%	21.006.732,52	2,76%	121,64%
Total	775.661.000	100,00%	762.256.250,28	100,00%	98,27%

En savoir plus sur Actiris ?



Avenue de l'Astronomie, 14
1210 Bruxelles



www.actiris.brussels



0800 35 123